AVIS PUBLIC

Programme annuel de gestion de la végétation dans les corridors du CN

Davey Tree Expert Company of Canada Ltd. épandra des herbicides dans le réseau ferroviaire du CN au Québec à l'aide de camions et d'un train épandeurs. Chaque année, le CN est tenu de gérer la végétation le long de son emprise. Ce processus contribue à l'atténuation des risques d'incendie et améliore l'efficacité de l'inspection de la voie. Le CN respecte les exigences du Règlement sur la sécurité de la voie adopté en vertu de la Loi sur la sécurité ferroviaire. La partie II du Règlement requiert que « le débroussaillement et le désherbage de la plateforme et de ses abords sur l'emprise ferroviaire doivent être assurés (...) ». La vaporisation de l'herbicide sera effectuée par des applicateurs certifiés, conformément aux règlements fédéraux et provinciaux actuels. Voici des produits qui pourront être utilisés pour l'élimination des broussailles et des mauvaises herbes :

Nom de l'herbicide	Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires	Nom de l'herbicide	Numéro d'homologation de la Loi sur les produits antiparasitaires
Arsenal Powerline	30203	Hasten (Adjuvant)	31 760
Aspect	31 641	MilestoneNXT	28517
Clearview	29752	Navius FLEX	30922
Credit Xtreme	29888	Overdrive	30065
Detail	32773	Round Up Weather Pro	27487
Esplanade	31333	Telar XP	30036
Garlon XRT	29334	Torpedo EZ	33872
Garlon XRT	28945	VisionMax	27736
Gateway (Adjuvant)	31470		

Le produit ou le mélange de produits varie en fonction de la province et du lieu. Les taux seront conformes aux taux approuvés sur l'étiquette de chaque produit. Il y aura une application d'herbicides pour traiter le ballast de la plateforme de voie. Ces produits se lient étroitement au sol, limitant leur déplacement à partir du site d'application. Ils sont approuvés par Santé Canada et sont sans danger lorsqu'ils sont utilisés conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette. Toutes les distances de recul concernant l'épandage des produits – notamment à proximité des habitations, des milieux aquatiques et des sites municipaux d'approvisionnement en eau – seront respectées. Ce programme se déroulera du 1^{er} mai au 30 octobre. Ne récoltez et ne mangez pas la végétation le long du corridor ferroviaire. Cette zone a été traitée avec des herbicides, et il s'agit d'une propriété privée où il est interdit d'entrer.

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec M. Kyle Brown, superviseur Région de l'Est, au 204 590-7136 ou par la poste à l'adresse suivante : Davey Tree Expert Company of Canada, Ltd, 500-611 Tradewind Dr., Ancaster, Ontario, L9G 4V5.

Numéro de permis au Québec

Nom de l'entreprise	Numéro du permis provincial	
Davey Tree Experts Company Limited	7820-06-01-08403-001	
Numéro de permis de l'applicateur de	Tous les applicateurs auront le permis adéquat pour la province dans	
pesticide	laquelle ils effectuent l'épandage.	

Numéro de l'applicateur de	Expire le
pesticide (QC)	
402147226	13 juin 2027
402237995	12 mai 2028
Y2221776/402263173	26 juillet 2028
402 352 147	29 juillet 2028

Y2206249/402021922	5 mai 2026